



## SERVICES PARTAGÉS CANADA

**N de la modification 003  
à  
l'invitation à se qualifier  
pour le processus d'approvisionnement concernant  
Services Cellulaires Gouvernementaux (SCG)**

N° de l'invitation à se qualifier	10047830	Date	16 mars, 2016
N° de dossier GCDocs	C68-RAS15-28652	N° de référence du SEAOG	PW-15-00702074

**La présente modification vise à répondre aux questions de l'industrie, prolonge la date de clôture au 24 mars, 2016, et faire des changements à l'invitation à se qualifier les document(s) (IQ) a affiché sur Acheter et vendre.**

**Le Canada exige que tous les répondants utilisent les documents de présentation révisés en format WORD qui sont fournis séparément avec la modification 003 :**

- **Annexe A,**
- **Annexe B, et**
- **Formulaire de présentation de soumissions.**

Cet amendement modifie l'ISQ initialement publié par SSC le 17 février, 2016. Sauf expressément modifié par le présent document, tous les termes et conditions de l'ISQ restent inchangés.

La présente modification vise à répondre aux questions suivantes.

Q 5 : De nombreuses villes énumérées dans l'annexe B – section 1 de 3 : *Zones de couverture obligatoire au Canada* ont une population peu élevée. Est-ce que le Canada peut confirmer qu'il exige un numéro de centre local dans les emplacements identifiés?

R 5 : Le Canada a révisé ses exigences comme suit :

Effacer:

Annex B, 1 de 3:

Le répondant certifie qu'à la date à laquelle il soumet sa réponse à l'ISQ no 10047830 des Services cellulaires gouvernementaux :

- (1) il fournit une couverture cellulaire dans les emplacements indiqués ci-dessous;
- (2) il a au minimum un numéro de centre local dans ces mêmes emplacements..

Inserez:

Annex B, 1 de 3:

Le répondant certifie qu'à la date à laquelle il soumet sa réponse à l'ISQ no 10047830 des Services cellulaires gouvernementaux :

- (1) il fournit une couverture cellulaire dans les emplacements indiqués ci-dessous;
- (2) il a au minimum un numéro de centre local dans chacune des villes indiquées comme étant obligatoires (**nom de ville** suivi de « **(O)** ») et un numéro de centre local dans au moins 80 % des emplacements identifiés ci-dessous.

### **Prolonge la date de clôture au 24 mars, 2016**

**Le Canada prolonge la date de clôture au 24 mars, 2016. Même si la date de fermeture de la demande de soumission a été prolongée, la date pour soumettre des questions est prolongée jusqu'au jeudi le 17 mars 2016 seulement. Le Canada ne s'engage pas à répondre aux questions reçues après le 17 mars 2016.**